

PIECE ADDITIONNELLE OBJET DU COMPLEMENT N°7

PC N°083 026 22 00005

Le présent complément n°7 a pour objectif d'intégrer la réponse d'Engie Green à l'avis n°3 du SDIS en date du 07/02/23 concernant le permis de construire du projet de CABASSE lieu-dit « La Gagère ».

Afin de répondre aux remarques soulevées par les services de secours dans leur dernier avis, le projet a été légèrement modifié. Les modifications apportées sont les suivantes :

- Ajout d'une piste externe en parallèle de la départementale le long de la clôture au Sud du projet (réponse à la remarque du SDIS concernant l'impossibilité d'utiliser la route communale comme piste externe) ;
- Ajout d'une clôture autour des mares évitées dans le secteur Nord du projet ;
- Réponse à toutes les autres remarques du SDIS.

➤ ***Hormis ces ajouts, l'agencement général du parc reste inchangé.***

L'ensemble des modifications apportées au plan masse ont pour objectif de répondre aux attentes du SDIS83. Vous trouverez tous les détails dans la **pièce additionnelle** « Réponse à l'avis n°3 du SDIS en date du 07/02/23 » jointe au présent complément.

Par conséquent, la surface clôturée a été réduite, passant de **7,6** ha (au complément n°6) à **7,23** ha dans ce présent complément n°7. Les PC3 (plan en coupe des terrains), PC4 (notice descriptive) et PC5 (plan des façades) ont toutefois nécessitées une mise à jour pour intégrer les modifications apportées au plan masse (PC2).